

Pour une campagne d'urgence et immédiate

FACE À L'INFLATION, OBTENONS L'AUGMENTATION DES RÉMUNÉRATIONS !

Depuis plusieurs mois, l'inflation s'accélère. En août elle a atteint 1,9 % sur un an selon les données publiées par l'INSEE. La banque de France prévoit que la hausse sur toute l'année 2021 atteindra 2,8 %. En un an, les prix des produits de premières nécessité (Gaz, électricité, pétrole, produits frais, vêtements...) ont flambé et contraint les ménages à des choix difficiles.

Quant aux salaires, retraites, allocations chômage, au mieux, ils stagnent et donc le pouvoir d'achat du plus grand nombre baisse. Dans le même temps, les profits des entreprises du CAC 40 explosent pour atteindre 57 milliards d'euros au premier semestre 2021 soit 41 % de plus qu'au premier trimestre 2019. Selon les estimations, plus de 50 milliards d'euros de dividendes pourraient être versés en 2021 soit 10 milliards de plus qu'en 2020.

Face à une telle aggravation des inégalités, il y a urgence à ce que nous menions dans le cadre de notre Union une campagne dans l'ensemble de nos secteurs professionnels pour exiger et obtenir, l'augmentation des salaires, pensions, allocations chômage et minima sociaux. À ce titre nous nous inscrivons dans la journée nationale unitaire de mobilisation et d'action des retraités du 1er octobre ainsi que dans la journée de grève interprofessionnelle du 5 octobre.

Après ces dates, elle devra se poursuivre de manière offensive. Pour cela nous devons rapidement nous doter d'un matériel de propagande spécifique, lancer initiatives et actions autour de nos revendications communes en lien avec nos revendications spécifiques:

- **400 euros d'augmentation pour toutes et tous**
- **Pas de Smic en dessous de 1700 euros net**
- **Réindexation des pensions sur les salaires**
- **Revalorisation des allocations chômage et des pensions**
- **Pas d'allocation chômage en dessous du SMic et indemnisation de l'ensemble des chômeurs et chômeuses.**

Par ailleurs, dans un pays qui compte plus de 8 millions de chômeurs cette campagne ne peut omettre la question de l'emploi donc la lutte contre les licenciements et les suppressions de postes et celle de la réduction du temps de travail à 32h sans perte de salaire, ni flexibilité et avec embauches correspondantes.